

ANNEXE 1 : PRIORITES DE REAFFECTATION SUITE A UNE MESURE DE CARTE SCOLAIRE**PRIORITES DE REAFFECTATION**

Poste fermé ou modifié	Possibilité d'affectation avec points de mesure de carte sur :	Observations
Adjoint élém. Adjoint mat. Maître de soutien Décharge complète Directeur 1 classe	Indifférent sur : - Adjoint élém. ou mat. - Direction 1 classe - Adjoint typé langue si maîtrise suffisante de la langue - Décharge complète - Titulaire Départemental à titre définitif - Titulaire de secteur	Dans tout le département
Titulaire Départemental (TD) à titre définitif Titulaire de secteur	Indifférent sur : - Postes de T.D. proposé à titre définitif - Titulaire de secteur - Adjoint élém. ou mat. - Direction 1 classe - Décharge complète N.B. : Priorité sur le demi-poste restant et reconstitué avec une autre décharge.	Dans tout le département
Directeur élémentaire Directeur maternelle à 2 classes et plus	- Direction élém. ou mat. quelque soit le nombre de classes - Adjoint élém. ou mat.	Dans tout le département - Pas d'obligation de mettre en vœu 1 le poste fermé - Priorité absolue de réaffectation dans l'école en qualité d'adjoint
T.R. - Z.I.L.	- T.R. - Z.I.L. - T.R. - B.D. - Adjoint élém. ou mat.	Dans tout le département (sans obligation de redemander un poste de ZIL)
T.R. - B.D.	- T.R. - B.D. - T.R. - Z.I.L. - Adjoint élém. ou mat.	Dans tout le département
Adjoint classe d'application	- Adjoint d'application - Adjoint élém. ou mat.	Dans tout le département - Priorité absolue de réaffectation dans l'école en qualité d'adjoint
Adjoint spécialisé (ASH)	- Adjoint spécialisé (ASH) - Adjoint élém. ou mat.	Dans tout le département
Poste G	- Poste G	Dans tout le département